Tour de Logonna-Daoulas – carte IGN 0517 O – 1cm = 250 m

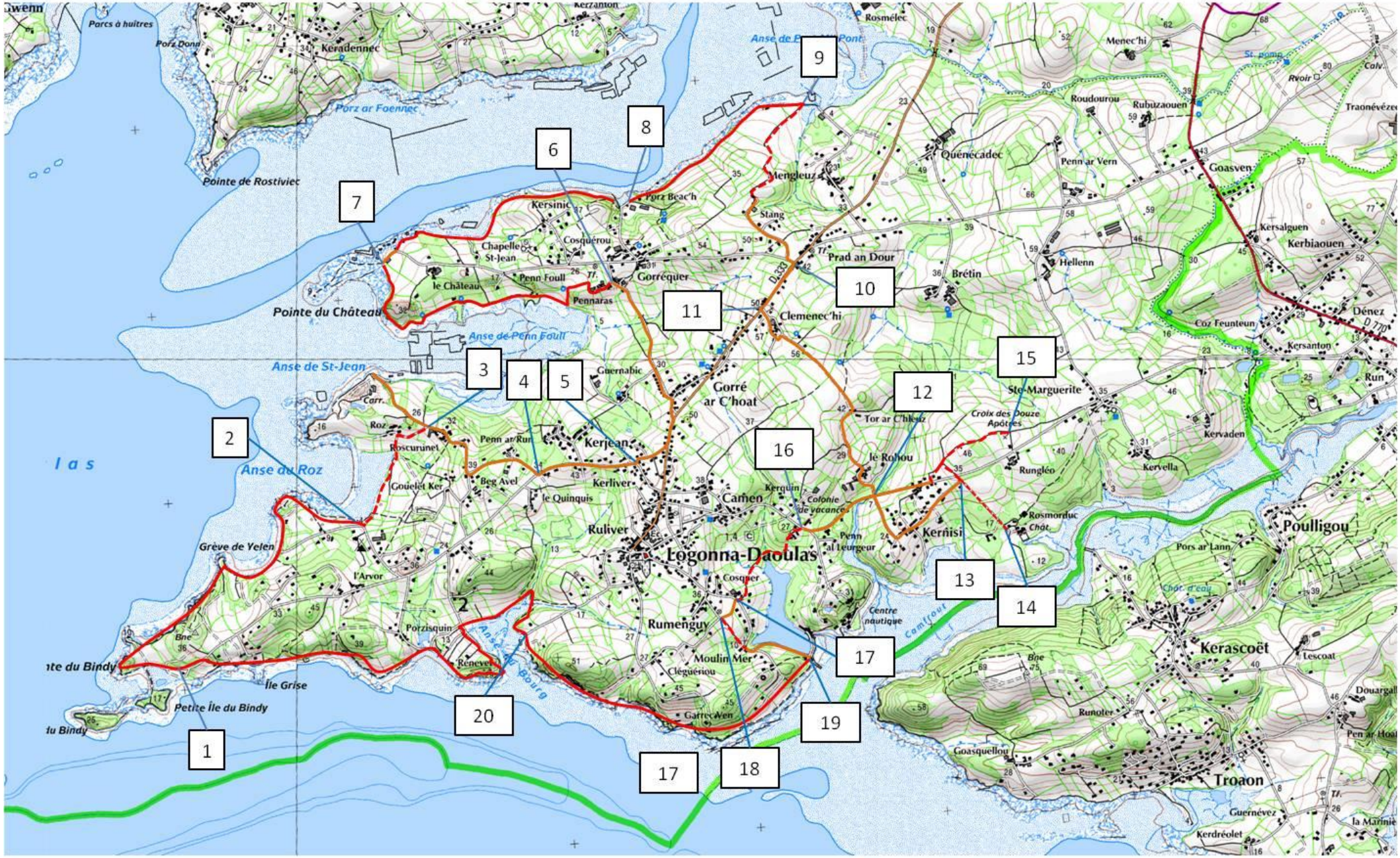

sentier côtier balisé — voie publique goudronnée — chemin non balisé

Topo-guide – Tour de Logonna - point par point

Ce tour **regroupe les 3 boucles** Bindy, Gorréquer et Moulin-Mer déjà détaillées dans les 3 autres top-guides ainsi que des liaisons qui permettent de relier ces boucles et former ainsi un tour complet de Logonna-Daoulas. On insiste ici sur les liaisons inter-boucles. Cette boucle est assez longue et réservée aux bons marcheurs. Les tronçons sur la route départementale sont réduits au minimum mais ne peuvent pas être complètement éliminés. Faites attention, marchez à gauche et surveillez les enfants et les chiens sur la départementale où les voitures vont vite.

Plusieurs **parkings de départ** sont possibles pour ce tour de Logonna. La description ci-dessous suppose un départ au **parking du Bindy** qui dispose du plus grand parking (point 1) de la boucle où vous pouvez laisser la voiture, et qui dispose de deux grandes grèves pour les enfants. Le **Yelen** (avant le point 2) dispose aussi d'un grand parking et les baignades y sont possibles. **L'anse du Bourg** au sud (point 20) ou **Clemenec'hi** (point 11) ou le **parking de Gorréquer** (entre les points 6 et 8) ou éventuellement la place du marché au bourg, moyennant une petite marche supplémentaire peuvent être choisis tout aussi bien comme parkings de départ.

Point 1 : Au **parking du Bindy**, vers la pointe, vous apercevrez facilement la chicane et la pancarte avec point jaune qui indique le départ du sentier côtier vers la côte nord de la presqu'île. Apres vous avoir fait grimper au sommet de la pointe du Bindy où vous avez une **vue magnifique sur la rade de Brest**, il vous emmène au point 2 à la **grève du Roz** via la **grève du Yelen**.

Point 2 : le sentier côtier proprement dit s'arrête là mais vous continuerez en longeant la grève (sauf à marée haute par forts coefficients de marée) pour rejoindre le charmant **village du Roz** après avoir traversé une zone de roseaux (point 3). L'anse du Roz est une aire naturelle d'hivernage de bateaux protégée par une langue de terre dite « **sillon** » déposée naturellement comme on le retrouve à l'anse du Boug (point 19) et qui barre presque entièrement l'anse. Cette aire se remplit à marée haute et se vide à marée basse via une petite passe naturelle. Un **grand parking** est situé au point 2 ainsi que le **camping du Roz**. La baignade y est agréable en été à marée haute car l'eau y est peu profonde et chaude. Un chemin parallèle à la grève mais à l'intérieur des terres via Gouelet Ker vous fait parvenir quasiment au même point lorsque la marée est haute ou par forts coefficients lorsque la grève est détrempée (cf boucles du Bindy).

Point 3 : A ce point vous rejoignez la route goudronnée. Vous pouvez aller à gauche faire un aller-retour à **l'anse Saint Jean** d'où vous apercevez la pointe du Château et où vous avez une vue magnifique sur toute la baie de Daoulas. Vous êtes au pied des « carrières du Roz » qui exploitent la fameuse « **pierre de Logonna** ». La route directe consiste à prendre à droite au point 3 pour rejoindre via une série de « villages » (Roscurunet, Beg avel, Penn ar Run) la route du Bindy qui vous a mené du bourg de Logonna au Bindy.

Point 4 : Prendre cette route, dite « du Bindy » à gauche comme pour rejoindre le bourg, traversez le rond-point de Kerjean tout droit jusqu'au grand virage à droite (point 5) qui retourne au bourg.

Point 5 : Ne prenez pas le virage mais continuez tout droit dans une voie étroite : **la rue Traverse** en sens unique puis piétonnière qui vous mènera directement, sans passer par le bourg, à la départementale D333 en amont du bourg. Suivez cette départementale sur 300 m puis prendre à gauche vers le **village de Gorréquer**. Vous descendez dans une charmante petite vallée boisée au fond de laquelle coule la rivière qui alimente l'**anse de Penn Foull** puis vous remontez. Dans la montée **avant** d'arriver au **village de Gorréquer** prenez à gauche vers « **Pennaras** » (point 6).

Point 6 : Après la traversée du village de Pennaras, vers la droite vous retrouverez le sentier côtier qui vous emmènera jusqu'à la **pointe du Château** (point 7). Repotez-vous au topo-guide des boucles de Gorréquer pour plus de détails. Avant d'arriver au point 7 vous avez une vue magnifique sur la baie de Daoulas et l'île de la pointe du Château.

Point 7 : Le sentier côtier s'interrompt au bâtiment ostréicole puis reprend ensuite, vous n'aurez pas de mal à identifier la chicane et le panneau à point jaune après le parking du bâtiment. Vous pourrez acheter à certaines heures des coquillages (Ets Coïc). Vous pourrez, à marée basse, continuez vers l'île du Château à l'ouest qui est souvent accessible à pied sec. Attention à marée montante de ne pas vous y faire enfermer ! Pour continuer le grand tour, reprenez le sentier qui vous mènera jusqu'à **Pors-Beac'h**, le port de pêche de Logonna. Ce port peut aussi constituer un point de départ, vous y trouvez un **parking** et une grève agréable. La baignade y est malheureusement interdite comme dans tous les ports.

Point 8 : Le sentier côtier s'interrompt un peu avant d'arriver au port où vous accédez en continuant tout droit à la sortie du sentier côtier par un chemin qui aboutit à une carrière située derrière l'abri du marin. Le sentier reprend ensuite dans l'est du port et est assez bien indiqué. Il vous mènera au point 9.

Point 9 : A la naissance d'un petit sillon analogue à celui de l'anse du Roz, le sentier s'interrompt (puis reprend un peu plus loin où il vous emmènerait à Daoulas le long de la côte). **Abandonner le sentier et revenez en arrière** vers Logonna par un chemin le long des champs non balisé mais parfaitement identifiable qui aboutit au village du **Stang** où vous reprenez la route goudronnée qui traverse le village et vous ramène au **carrefour de Prad An Dour** sur la départementale (D 333).

Point 10 : Prenez la départementale à droite sur 250 m. Il convient de faire attention, marcher à gauche pour voir arriver les voitures qui roulent vite à cet endroit où la route est large. Attention aux enfants !

Point 11 : Prenez à droite la petite route vers **Clemenec'hi**. Celle-ci va vous faire traverser la partie la plus haute de la commune . Vous pouvez contourner Clemenec'hi par la droite ou la gauche indifféremment. Après avoir traversé ce village, vous pénétrez dans une vaste zone agricole qui surplombe et traverse toute la presqu'île du nord au sud. Vous y trouverez des points de vue superbes par beau temps au point presque culminant de la commune de 57 m ! Vous traversez enfin le village du **Rohou** avant d'arriver à la route dite de l'Hopital qui relie Logonna et L'Hopital-Camfrout. Entre les points 11 et 12 le chemin est large, carrossable en voiture et très peu fréquenté.

Point 12 : A ce niveau vous retrouvez la route et avez 2 possibilités :

1. Soit vous traversez la route et prenez tout droit pour une visite du charmant **village de Kernisi** et ses chemins creux, du site archéologique de la **Croix des Douze Apôtres** constituée des points 13, 14 et 15 (voir ci-dessous), vous reviendrez au point 12. Ce parcours sera, sans doute, intégré ultérieurement dans une boucle en cours de création intégrant la prolongation du sentier côtier le long de la **rivière du Camfrout** vers la commune de **l'Hopital-Camfrout**.
2. Soit vous poursuivez la boucle directement en prenant la route à droite vers le point 16

Points 13, 14 et 15 : Entre les points 12 et 13 vous traversez le **village de Kernisi** qui conserve des chemins creux très étroits qui ont conservé le tracé original et sont ombragés par une végétation très ancienne. Parvenus au milieu du village vous pouvez faire un aller-retour dans l'anse de Kernisi assez sauvage sur la rivière du Camfrout où vous avez une vue sur la **colline de Goasquellou** qui culmine à 75 m sur la rive sud de la rivière. Au té du **point 13** à droite vous vous trouvez à l'entrée de l'allée d'accès au Chateau de Rosmorduc. Vous pouvez faire un aller-retour jusqu'au bout de l'allée d'accès (**point 14**) qui est parfaitement rectiligne et vous pourrez observer, sans vous approcher trop, l'architecture magnifique du Château inscrit au titre des monuments historiques. Ce château est une propriété privée, respectez la discrétion qui convient. Il est habité par la famille du Comte de Rosmorduc. Reportez-vous à l'article de G. Le Moigne sur Logonna-Daoulas dans wikipédia pour l'historique riche de ce château. Le chemin qui permet de remonter du Chateau au village de Sainte Marguerite n'est malheureusement pas praticable. Revenez donc au point 13 par l'allée d'accès. Au té, continuez tout droit, traversez la route puis prenez à droite au té du chemin pour atteindre la **Croix des Douze Apôtres** (point 15) qui est un menhir christianisé (voir article de G. Le Moigne sur Wikipedia). A la Croix des douze apôtres faites demi-tour, dépassez le té et suivre le chemin qui vous ramène un peu plus loin à la route. Prendre la route à droite pour rejoindre le carrefour du Rohou (point 12). Vous pouvez aussi continuer au-delà de la Croix des Douze Apôtres pour aboutir au village de **Sainte Marguerite** et faire la boucle des villages de **Kervella-Kervaden** et retour à la route au point 12 par le chemin de la Croix des Douze Apôtres.

Point 16 : Du point 12 suivez la route en marchant à gauche, vous passez par un point bas qui traverse la **rivière du Rohou** qui alimente la vasière au nord de la presqu'île du centre nautique puis vous remontez. Le point 16 est situé au 2ième embranchement à qauche marqué « **Pennalleurgueur** » juste en face de l'entrée du centre de vacances de la SNCF. Vous vous engagez alors sur ce chemin, d'abord assez large puis qui va devenir plus étroit mais reste bien marqué qui vous fera contourner l'étang de moulin-mer. Vous passerez au point le plus bas au dessus du ruisseau qui alimente l'étang et remonterez pour rejoindre la route au lieu-dit marqué « **Cosquer** » (point 17). Un peu avant le point 16, au premier embranchement à gauche, vous pouvez éventuellement faire un **aller-retour vers le centre nautique de Moulin-Mer.** On ne peut malheureusement pas faire de boucle dans la presqu'île sur laquelle se trouve le centre. Dans ce cas ne montez pas jusqu'au parking d'entrée du centre nautique mais prenez à gauche avant celui-ci pour y accéder par un chemin ombragé en demi-boucle le long de la grève. Attention ce chemin peut être inaccessible à marée haute, n'y venez pas en voiture vous pourriez y bloquer celle-ci. Avec la discrétion qui convient, surtout pendant les périodes d'activité, vous pouvez traverser et admirer le centre et remonter par la sortie normale à travers les bâtiments d'hébergement.

Point 17 : A ce point vous traversez la route (qui vous mènerait directement à la cale de Moulin-Mer) et prenez en face sur une voie qui vous mène à la récente cité de **Rumenguy** ou **de la Garenne** (cf topo-guide Boucles de Moulin-Mer) .

Point 18 : Entrez dans la cité et vous repèrerez à votre gauche à 90° un chemin creux ombragé rectiligne avec des talus et des arbres très anciens de chaque coté qui contraste avec la cité moderne et la traverse, par l'arrière des propriétés, en descendant. En bas, ce chemin débouche sur la route, à une épingle à cheveu, sur laquelle vous continuez en prolongement du chemin et qui vous mène à la cale de Moulin-Mer le long de l'étang.

Point 19 : A ce point, à la naissance de la cale de Moulin-Mer, vous apercevrez aisément, à droite, le départ du sentier côtier (cf topo-guide des boucles de Moulin-Mer) qui vous mènera en surplombant la côte à l'anse du Bourg.

Point 20 : Le sentier côtier s'interrompt à cet endroit, suivez la route et le sentier reprend une centaine de mètres plus loin au moment là où la route remonte vers le bourg. Le sentier vous fait alors contourner l'anse du Bourg par le fond, vous traversez, la zone marécageuse avec les roseaux de l'anse comme ont toutes ces anses avec « sillon » de ce type à Logonna. A la première chicane du sentier, prenez à gauche pour descendre au bord de l'anse, ne remontez pas vers le bourg ! Traversez le ruisseau qui alimente l'anse puis suivez le chemin, dépassez, en laissant à gauche, un bateau métallique qui rouille dans le fond de l'anse et continuez tout droit. Vous rejoignez alors les boucles du Bindy (cf topo-guide correspondant pour les détails). A la sortie de l'anse du Bourg vous rejoignez une route à prendre à gauche pendant quelques centaines de mètres pour aller au sud vers la pointe de **Renevet** où le sentier côtier sud reprend.

Point 1 : Le sentier côtier sud vous emmène alors jusqu'au Bindy. Il rejoint la route en amont de la pointe du Bindy. Suivez la route pendant quelques centaines de mètres pour arriver au parking du Bindy : votre point de départ. Attention le point d'arrivée du sentier côtier sud n'est pas le même que le point de départ du sentier côtier nord.